

LA TRIBUNE

des Antilles

Magazine d'information
n° 51 - avril 2007

3€

**Le scandale
du CHLORDECONE**

**Sols
empoisonnés**



**Denrées
contaminées**



Eau polluée



Louis BOUTRIN
Raphaël CONFIANT

Chronique d'un empoisonnement annoncé

*Le scandale du Chlordécone aux Antilles françaises
1972 - 2002*

L'Harmattan

**Santé
menacée**



■ La sortie de notre ouvrage « *Chronique d'un empoisonnement annoncé* » a eu l'effet d'une véritable bombe à retardement. Les autorités publiques qui ne s'attendaient pas à un tel réquisitoire contre leur négligence et leur laisser-faire durant trois décennies, ont tenté vainement un dernier baroud d'honneur. Tout y est passé ! Des tentatives de discrédit des auteurs aux pressions pour museler la presse, en passant par des manœuvres politiciennes aussi lamentables qu'inadmissibles, rien ne nous a été épargné. (Et, ce n'est très certainement pas terminé !) Mais, c'est mal connaître notre détermination et notre volonté d'informer l'opinion publique.

Car, après les scandales de l'amiante, du sang contaminé, de la vache folle, il est hors de question pour nous de passer sous silence les graves dysfonctionnements de l'administration française aux Antilles. Une nouvelle affaire au parfum de scandale qui met en péril la vie de près d'un million de nos concitoyens, ceux de la Martinique et de la Guadeloupe. Au centre de ce nouveau scandale, le Chlordécone. Ce nom rébarbatif cache un puissant pesticide utilisé abusivement pendant trente ans dans les plantations de banane des Antilles françaises, cela au mépris de toute législation en vigueur.

Louis BOUTRIN
Raphaël CONFIAANT

Chronique d'un empoisonnement annoncé

Le scandale du Chlordécone aux Antilles françaises
1972 - 2002

L'Armattan

Chlordécone, La vérité est en marche... et rien ne l'arrêtera !

Nous savions dès le départ que personne n'a vraiment intérêt à ce que cette affaire éclate au grand jour. En effet, plusieurs personnalités politiques nationales de premier plan, notamment des anciens ministres, sont directement concernées par ce véritable scandale qui, après la contamination des sols et des ressources en eau potable, débouche sur un dramatique problème de santé publique. Les Antilles détiennent le taux de cancer de la prostate le plus élevé au monde juste derrière les Etats-Unis d'Amérique. L'explosion des cancers accompagne l'augmentation sans cesse galopante des maladies de Parkinson et d'Alzheimer, de certaines maladies auto-immunes et d'une effroyable infertilité masculine.

Durant plus d'un an et demi, dans la plus totale discrétion, nous avons mené notre enquête et nos recherches sur ce sujet sensible de contamination. En final de compte, un ouvrage de 240 pages qui s'inscrit dans le droit fil du journalisme d'investigation. *Chronique d'un empoisonnement annoncé* s'appuie sur des documents, dossiers, études ou rapports inconnus du grand public, et souvent inaccessibles, et vise à briser le silence fait autour de cet empoisonnement massif par les parties concernées. Interdit depuis 1993, le Chlordécone continue, et continuera, à polluer durablement les sols et à faire des ravages au niveau de la santé des populations antillaises.

Et, connaissant la puissance des réseaux d'influence des latifundistes békés, nous avons décidé de porter cette affaire devant l'opinion publique française en organisant mi-mars une conférence de presse à l'Assemblée Nationale. Lieu symbolique du pouvoir politique de la République par excellence, c'est en effet au cœur même de cette institution que nous avons lancé un appel aux candidats aux élections présidentielles et ce, avec le soutien de Corine Lepage (ex-ministre de l'Ecologie) et d'Alain Lipietz (député européen - Les Verts). Face à ce scandale du Chlordécone et à

ses conséquences écologiques et sanitaires, nous attendons d'eux une prise de position publique sur les mesures concrètes qu'ils comptent prendre en cas d'élection à la fonction suprême. Il serait inconcevable que ceux qui se portent garants des institutions de la République puissent laisser les coupables courir les rues sans être mis devant leurs responsabilités.

Aujourd'hui, à l'instar d'Émile Zola dans l'affaire Dreyfus, notre conviction est que... *la vérité est en mar-*

che et rien ne l'arrêtera ! Il appartient désormais à l'opinion publique de Guadeloupe et Martinique de s'organiser en comité de vigilance pour faire respecter ses droits élémentaires de justice et demander réparation.

Louis BOUTRIN
Raphaël CONFIAANT

Sommaire

Guy DESLAURIERS

mais parce qu'une fois de plus en dépit des sondages, ou du tapage médiatique, les Guadeloupéens ont semblé particulièrement indifférents aux programmes proposés.

Sport FEMME ————— 38

Femmes et AïKIDO Que cherchent-elles au DOJO ?

On constate depuis quelques années que la proportion des pratiquantes en Aïkido est de 1/3. Les femmes sont attirées par le côté self-défense, mais surtout par les valeurs essentielles et les qualités qu'il développe ou renforce.

Kréyol ————— 40

L'enseignement du créole en Guadeloupe

Li menn ka di sa, sè premiè fwa, Jossy Ann Arekian, mètres a manniok an Biwo a Rekté lakadémi Gwadeloup, « ka palé kreyol an gran ».

Kréyol ————— 41

Woulo-bravo : Les professeurs de créole ont leur association !

Enfin ça y est ! Depuis octobre 2006 les professeurs de créole de la Martinique se sont rassemblés au sein de l'APLCR (l'Association des Professeurs de Langues et Cultures Régionales).

Kréyol ————— 42

Le pan-créole, vers une identité créole plus affirmée...

Rencontre des créoles des deux hémisphères, ce rendez-vous international aura permis de mieux mesurer les différences des identités créoles du monde.

Kréyol ————— 44

Guadeloupe : les batailles du créole

Un après un premier séminaire consacré à la « traite et à l'esclavage », le recteur de l'Académie de Guadeloupe, Alain Miossec.

Livres ————— 48

Au fil des textes...

Il est rare qu'un écrivain nous donne à lire deux textes de qualité au cours de la même année et surtout à un mois de distance

Dossier ————— 6

Le scandale du chlordécone

La contamination au Chlordécone et aux pesticides perpétuée dans l'agriculture aux Antilles, nous soussignés, auteurs du livre « Chronique d'un empoisonnement annoncé », interpellons les candidats aux élections présidentielles d'avril - mai 2007 sur les mesures concrètes qu'ils comptent prendre pour remédier à ses conséquences sanitaires, environnementales et sociales.

Écologie ————— 20

Lecture commentée de la situation énergétique caribéenne

L'inégale répartition des ressources en hydrocarbures dans la Caraïbe, explique l'opposition qui existe entre les pays producteurs et les pays consommateurs, et pose la question de l'accès à l'énergie électrique pour les populations des petits territoires aux économies fragilisées par leur dépendance structurelle au pétrole et à ses produits dérivés.

Personnalité du mois ————— 30

Guy DESLAURIERS

Réalisateur du film « Alikè », ce journaliste assassiné par un grand propriétaire Beké

Politique ————— 32

Ils sont venus, ils sont tous là

On se souvient de l'incroyable scénario des élections de 2002, qui virent le candidat socialiste, Lionel Jospin, éliminé au premier tour au profit de l'Immonde et la victoire facile de Jacques Chirac avec un score de plébiscite, au second tour.

Politique ————— 34

Une campagne en plein désert politique

La campagne des présidentielles françaises qui vient de s'achever en Guadeloupe fera date, non pas pour la qualité des intervenants, ni même pour le nombre des visites des « présidentiables »,

La Tribune des Antilles
avril-mai 2007 - N° 51

Directeur de la publication
et de la rédaction
Louis BOUTRIN

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef
Raphaël CONFIANT

Rédacteur en chef-Adjoint
Jean BELLETTERRE

Agriculture
Jean-Philippe PINCEAU-CLUSEL

Culture-Littérature
Raphaël CONFIANT

Écologie
Philippe JOSEPH, Pascal SAFFACHE

Éducation
Micheline MARAJO

Kréyol-Patrimoine
Serge RESTOG, Jane ÉTIENNE

Musique
Éric ANDRIEU

Politique
Dominique CLAUDE

Santé
Christiane RENARD-QUITMAN,
Serge CHALONS

Société
Jean BELLETTERRE, Daniel BOUKMAN

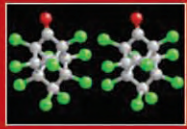
Régie Publicitaire
La Tribune Régie

Conception-Réalisation
????????????

Impression
Imprimerie Parenthèse

La Tribune des Antilles - BP 1190
97249 Fort de France CEDEX
Tél./Fax: 0596 70 38 00
latribunedesantilles@wanadoo.fr
N°CPPAP 1206 1 78353 - N° ISSN 1285-833

Votre magazine d'information
sur le Site Internet
www.latribunedesantilles.net



Le scandale du

Louis BOUTRIN
Raphaël CONFIANT

Chronique d'un empoisonnement annoncé

*Le scandale du Chlordécone aux Antilles françaises
1972 - 2002*

L'Harmattan



sommaire

- p. 6** - Le scandale du Chlordécone
- p. 7** - Extrait du livre « Chronique d'un empoisonnement annoncé »
- p. 9** - Conséquence d'une triple logique
- p. 10** - Intervention à l'Assemblée Nationale - Lettre ouverte aux candidats aux élections présidentielles
- p. 11** - Pétition Chlordécone
- p. 12** - Note de lecture
- p. 17** - Rapport de synthèse concernant le Chlordécone
- p. 18** - Lettre du Pr Belpomme aux élus Martiniquais



En Guadeloupe, des taux de Chlordécone allant de 2,9 à 7,5 ug/kg de matière grasse ont été découverts dans la production laitière. En Martinique, des teneurs de 22 - 27 - 51,3 et 452,6 ug de Chlordécone par kg de matière grasse ont été mesurées dans la production locale de lait. La population n'est pas informée de cela!

CHLORDÉCONE

■ *La contamination au Chlordécone et aux pesticides perpétuée dans l'agriculture aux Antilles, nous soussignés, auteurs du livre « Chronique d'un empoisonnement annoncé », interpellons les candidats aux élections présidentielles d'avril - mai 2007 sur les mesures concrètes qu'ils comptent prendre pour remédier à ses conséquences sanitaires, environnementales et sociales.*

A cet effet, nous leur adressons une lettre ouverte ainsi que les trois questions suivantes :

- 1 - Aviez-vous eu connaissance de la contamination aux pesticides perpétuée dans l'agriculture aux Antilles françaises depuis 1972 ?*
- 2 - Face à l'ampleur de cette catastrophe sanitaire et écologique, seriez vous prêt à ce que les responsabilités sont clairement établies ?*
- 3 - Quelles seraient vos premières initiatives pour remédier à cette situation si vous êtes élu président de la République ?*

Il leur appartiendra, au-delà des promesses électorales, d'exprimer à nos populations la nécessaire solidarité qu'elles sont en droit d'attendre d'un(e) futur(e) président(e) de la République.



Source Bord-de-mer, commune de Basse-Pointe. L'eau consommée par la population durant des décennies était gorgée de Chlordécone. Des taux allant jusqu'à 44 fois la norme autorisée ont été mesurés en 2005!

Extraits du Livre

« *Chronique d'un empoisonnement annoncé* »

de Louis BOUTRIN et Raphaël CONFIAINT

Prologue

Au mois d'octobre 2002, le quotidien Libération publie une nouvelle en apparence tout à fait anodine mais qui fera éclater au grand jour un véritable scandale : une tonne et demie de patates douces en provenance de la Martinique sont saisies par les services de la répression des fraudes sur le port de Dunkerque. Ces légumes, qui ont été aussitôt incinérés, présentaient une forte contamination par le Chlordécone, un puissant pesticide couramment utilisé aux Antilles françaises dans la lutte contre le charançon de bananier et interdit en France depuis 1993...

... Or, ce que l'on oublie souvent de préciser c'est que les patates douces incriminées avaient été contrôlées depuis la Martinique et que pendant que l'on détruisait le stock de Dunkerque, les pouvoirs publics avaient autorisé la mise sur le marché martiniquais de ces mêmes légumes, mais aussi des dachines, des ignames, du toloman, des oignons-pays, des poireaux, et d'autres végétaux qui, issus des mêmes sols contaminés, contenaient de facto du Chlordécone. Situation intolérable pour laquelle ni le principe de précaution, ni le principe de prévention n'ont été appliqués.

Au fil de notre enquête, les enjeux et les dessous de cette dramatique affaire apparaissaient plus clairement : ce ne sont pas les bananes de la République qui sont défendus mais bien les intérêts des Békés en République bananière. Malgré la très forte contamination des sols et les résultats stupéfiants des analyses de l'eau potable, l'administration française a continué à autoriser la commercialisation de ce qui n'est autre qu'un véritable poison.

De telles pratiques seraient tout à fait inadmissibles et inconcevables dans l'Hexagone, mais, aux Antilles françaises, elles sont monnaie courante!

Curieusement, chaque fois que l'administration française donne une autorisation qui transgresse la loi, les Békés ne sont pas loin.

L'exemple du dossier de la Grande-Rivière, à l'extrême-Nord de la Martinique est à ce titre édifiant.

Le lobby des latifundistes békés

Aux Antilles françaises, il convient de noter que jusqu'à la fin des années 50, les grands fabricants de sucre de canne (ou « sucriers ») s'étaient montrés hostiles au développement de la banane, refusant de reconnaître qu'elle pouvait être une culture de substitution et un moyen de diversification agricole efficace, au contraire des petits et moyens planteurs qui la plébiscitèrent.

La banane, une nécessité économique

Loin de nous l'idée qu'il faille supprimer l'activité bananière dans nos pays. Ce serait là une catastrophe économique et sociale sans précédent qui, notamment en Martinique, jetterait à la rue du jour au lendemain des milliers de travailleurs et livrerait les terres agricoles à une spéculation foncière déjà effrénée. Notre souci est au contraire de pointer du doigt l'urgente nécessité de mettre en œuvre d'autres méthodes culturales plus respectueuses de l'environnement, chose qui ne relève absolument pas de la rêverie écologiste, comme le prétendent certains, mais d'une réalité du monde moderne dans lequel la notion de « développement durable » occupe désormais une place capitale.

Une catastrophe écologique sans précédent

L'état des lieux de cette catastrophe écologique nous a permis de mettre au grand jour l'attitude des pouvoirs publics aux Antilles françaises.

Une véritable faillite administrative des services déconcentrés, bien éloignée des habituels discours sur l'État-providence et des attitudes paternalistes de nos gouvernants.

L'eau potable contaminée. Parmi les principales molécules quantifiées dans les eaux superficielles durant l'année 2004, on relève la présence de Chlordécone, d'HCH bêta, d'Atrazine et de Diuron. S'agissant des eaux souterraines, on retrouve l'Atrazine, le Chlordécone et le Diuron...

Dans les eaux martiniquaises, le Chlordécone est retrouvé dans 100 % des analyses à des concentrations de 0,1 µg/litre pour les nappes, de 0,4 µg/litre pour les rivières avec un maximum de 1,6 µg/litre. En Guadeloupe, les concentrations de Chlordécone dans les eaux superficielles et les nappes sont respectivement de 12 % et de 72 % des analyses quantifiées.

Une grave menace pour la santé publique

La population a consommé pendant des années une « eau potable » gorgée de pesticides et de Chlordécone sans que les contrôles sanitaires répondant aux exigences de qualité aient été effectués.

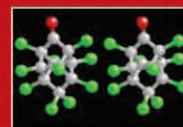
Selon l'AMREC (Association Martiniquaise de Recherche Epidémiologique en Cancérologie) entre 1996 et 2000, 50,9 % des cancers chez l'homme étaient localisés au niveau de la prostate alors que ce type de cancer ne représentait « que » 42,1 % des cancers masculins entre 1991 et 1995. L'incidence du cancer de la prostate a littéralement explosé et la mortalité est également en hausse. Aujourd'hui, avec 30,8 % des décès par cancer c'est la première cause de décès par cancer chez le Martiniquais loin devant les cancers de l'estomac (10 %) et du poumon (8,30 %).

La Martinique détient le triste privilège d'avoir le taux d'incidence de ce cancer le plus élevé au monde, juste après les Etats Unis.

Un génocide par... stérilisation ! En dehors de l'effet cancérigène, il existe donc un effet « oestrogénique » de ces produits toxiques, provoquant la stérilité et la féminisation des embryons mâles

L'indice de fécondité est actuellement de 2 enfants par femme (2000 et 2001) après être descendu jusqu'à 1,8 entre 1993 et 1996. Cet indice est donc très proche du seuil de remplacement des générations qui est de 2,1 enfants par femme

D'après le Dr Henri Bonan et Jean Louis Prime, on a observé en Guadeloupe une proportion plus forte de Chlordécone dans le cerveau des Parkinsoniens décédés que chez les sujets sains.



Pris sur le vif, lors d'une randonnée pédestre. Malgré le scandale, les pratiques culturales n'ont guère évolué. Photo L.B. - avril 2006

La conséquence d'une triple logique Démésure - Irresponsabilité - Profit



La banane, une nécessité économique... mais elle ne doit pas pour autant hypothéquer notre santé et celle des générations futures.

Démésure

Traitements phytosanitaires aveugles, démesurés, sans respect des protocoles

- En Martinique, pour la seule année 1998, les importations de pesticides représentaient 7 kg de produit rapporté à l'habitant
- Soit 120 kg rapporté à l'hectare.
- Près de 22 500 hectares ont été contaminés par le Chlordécone
- Les terres à bananes contiennent des concentrations de 90 % de Chlordécone
- *En Guadeloupe, plus de 13 tonnes de Mirex ont été déversés dans le sud de la Basse-Terre pour lutter... contre la fourmi-manioc.*

Irresponsabilité

- *Les autorités publiques savaient: « Ce travail montre qu'une pollution par les résidus d'insecticides organochlorés existe dans les sols des bananeraies, et dans le milieu aquatique avoisinant ».*
J. Snégaroff, 19 octobre 1977

- Il a fallu attendre 30 ans pour qu'un plan d'action d'urgence soit mis en place.
- Certains pesticides utilisés aux Antilles n'ont jamais été homologués en France: exemple de la Dieldrine (interdit à la vente en 1987 - Retiré du marché mondial en 1989).
- Le Chlordécone a été interdit définitivement en 1993.

Pourtant,

- En juin 2003, 9,5 tonnes ont été saisies dans un hangar sur une exploitation bananière de Martinique.
- En 2005, dans le Rapport Balland, il est fait mention d'un marché parallèle de pesticides en provenance des USA et des îles anglophones.
- En février 2007, lors d'un contrôle des résidus phytosanitaires on retrouve 4 tonnes de Régent (poison interdit en France).
- Les terres à bananes contaminées sont situées au Nord de la Martinique et au Sud de la Basse Terre, 2 régions qui alimentent en eau potable la population: 91 % de l'eau potable proviennent de ces rivières.
- Pendant trois décennies, les autorités ont autorisé la distribution d'une eau gorgée de pesticides.
- Aucune recherche de pesticides sous prétexte pas d'argent, pas de laboratoire d'analyse.

Profit

- *Le scandale du Chlordécone est la conséquence absurde d'une logique de profit où les intérêts des latifundistes békés devaient être défendus coûte que coûte par l'administration française.*

Un système bien rodé

- Une affaire juteuse qui a profité aux importateurs de produits phytosanitaires.

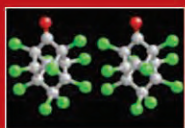
En situation de monopoles, les Békés contrôlaient à la fois:

- L'importation des pesticides,
- Leur commercialisation
- Le marché des engins agricoles,
- ... et l'administration chargée de faire respecter la législation.

Ce ne sont pas les bananes de la République qui sont défendus mais bien *les intérêts des Békés en République bananière.*

Le scandale du CHLORDÉCONE

Intervention à l'Assemblée Nationale



Lettre ouverte aux candidats aux élections présidentielles



Louis Boutrin lors de son exposé



Raphael Confiant et Louis Boutrin en compagnie d'Alain Lipietz, Député Européen (Les Verts)



Les principaux médias nationaux et de nombreux antillais de la diaspora avaient fait le déplacement

Mesdames, Messieurs,

Candidats aux prochaines élections présidentielles, vous avez signé, le 31 janvier 2007 le Pacte écologique proposé par Nicolas Hulot. Cet acte symbolique est aussi un engagement politique fort devant l'ensemble des citoyens français, sans discrimination avec leur origine et ce, quel que soit le territoire de la République où ils résident.

Or, force est de constater que les populations de Guadeloupe et de Martinique ont été victimes depuis 1972 d'un grave problème de pollution aux pesticides et plus particulièrement au Chlordécone, sans que les autorités publiques aient assumé leur protection. En effet, l'enquête et le travail d'investigation journalistiques que nous avons menés sur cette affaire ont révélé les dessous d'un scandale que ni le Ministère de l'Agriculture, ni les services déconcentrés de l'Etat en Outre-Mer n'ignoraient. Par leur négligence et leur laisser-polluer, ils ont contribué à une catastrophe écologique et sanitaire sans précédent qui nécessite une intervention de la plus haute autorité de l'État.

Aujourd'hui, on assiste aux Antilles à une explosion des cancers, des maladies de Parkinson et d'Alzheimer et des maladies auto-immunes. Les terres agricoles sont toujours polluées, les agriculteurs ne sont toujours pas indemnisés et les responsables de ce désastre ne sont ni identifiés ni poursuivis. En pareille circonstance, il ne saurait avoir deux poids deux mesures, puisqu'en Vendée, après une contamination du lait de vache au Régent en 2004, l'Etat a su prendre ses responsabilités: Cet insecticide a été interdit quelques mois après, la justice a été saisie, un juge d'instruction a été nommé, les agriculteurs indemnisés et les coupables condamnés.

Aussi, au moment où vous allez briguer les suffrages des électeurs de Guadeloupe et de Martinique et eu égard à votre engagement récent en faveur du Pacte écologique, nous souhaiterons connaître les mesures que vous comptez prendre, si vous êtes élus, pour remédier à cette situation qui ne saurait perdurer.

Dans l'attente de votre prise de position publique sur cette question, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les candidats aux élections présidentielles, en l'expression de nos sentiments respectueux

Martinique, le 5 mars 2007

Louis BOUTRIN

Raphaël CONFIAANT

Auteurs du livre « Chronique d'un empoisonnement annoncé »

Editions l'Harmattan – février 2007

Pétition CHLORDÉCONE

Nous soussignés,

Constatant que les autorités publiques ont autorisé durant trois décennies, en toute connaissance de cause, l'utilisation du Chlordécone et autres pesticides organochlorés dans l'agriculture antillaise alors même que ces produits toxiques étaient déjà reconnus par la communauté scientifique internationale comme dangereux pour la santé.

Déplorons, face aux conséquences écologiques et sanitaires de cette vaste pollution au Chlordécone, l'absence de plan d'action d'urgence immédiat et l'attitude discriminatoire de ces pouvoirs publics vis-à-vis des populations de Guadeloupe et de Martinique.

Interpellons les candidats à la présidence de la République, signataires du Pacte écologique proposé par Nicolas HULOT, pour qu'ils s'engagent à tout mettre en œuvre afin de :

- 1 - *Diligenter une enquête épidémiologique par des experts indépendants,*
- 2 - *Dépolluer les terres agricoles contaminées en Guadeloupe et en Martinique,*
- 3 - *Indemniser les agriculteurs victimes de cette calamité agricole,*
- 4 - *Poursuivre devant les tribunaux les responsables de cette catastrophe écologique et sanitaire.*

Guadeloupe, Martinique, le 9 mars 2007.

BOUTRIN Louis, *Directeur de publication*
 CONFIA NT Raphaël, *Écrivain*
 JASOR Yves, *Universitaire*
 LUREL Maurice, *Comptable*
 BOUKMAN Daniel, *Écrivain*
 DE GRANDMAISON Madeleine, *Présidente Comité Bassin Martinique*
 GUETRE Bertrand, *agro-écologiste*
 BELLAY Romain, *Agriculteur Pt OPAM*
 GERMANY G.Emmanuel, *avocat*
 DURIMEL Harry, *avocat - Les verts Guadeloupe*
 BORE Philippe, *les Verts Guyane*
 TOURBILLON Pascal, *ASSAUPAMAR*
 BELLETERRE Jean, *Pour une écologie urbaine*
 JOS Génia, *Pour une écologie urbaine*
 GRIFFARD Judes, *Union Régional Consommateurs Guadeloupe*
 DOUGLAS Josiane, *puéricultrice*
 Mme TORON (Morne Rouge), *Défense Intérêts des Petits Agriculteurs (DIPA)*
 JEAN ETIENNE Aline, *ouvrière agricole*
 FOULONGANI Marietta, *ouvrière agricole*
 GORSE Luc, *agriculteur*
 ACINA Kléber, *frigoriste*
 FARGUES Charles-Henri, *fonctionnaire*
 DIONY Alexandre, *ouvrier agricole*
 MOUGAMAL Danielle, *exploitante agricole*
 RODE Marie-Françoise
 MAURICE Yvonne, *ouvrière agricole*
 LOUIS-JEAN Flore, *ouvrière agricole*
 LOUIS-ROSE Joseph, *ouvrier agricole*
 CANATOUS Muguet, *exploitant agricole*
 MARGUERITE Alex, *pêcheur*
 MESLIEN Josette, *agricultrice*
 LEONARD Jean-Max, *responsable de projets*
 DE GOUVILLE Christian, *agent des impôts*
 LUAP Mylène, *employée administratif*
 LEFÈVRE Gilles, *ingénieur du son*
 LEON Serge, *fonctionnaire Ville de Paris*
 ZUBELY Philippe, *enseignant*
 DUMONT Françoise, *pédiatre*
 HUGON Nicole, *pédiatre*
 LESOURD Nicole, *pédiatre*
 DINAL David, *Cardiologue*
 ODRY Léon, *Néphrologue*
 THIEULEUX Line, *docteure en biologie*
 ARNOUX Jocelyne, *psychologue*
 URSULET Léo, *historien*
 GRANDISSON Laurent, *BDM Business Intelligence*
 MALESPINE Olivier, *infographiste*
 DE LAVAL Joëlle, *directrice de société*

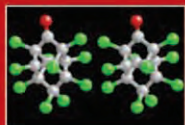
DIJONT Christelle, *assistante*
 DURAND Mehdi, *graphiste*
 JUSTINE Jean-Marc, *conseiller agricole*
 VEGA Magalie, *chef d'entreprise*
 FORTUNÉ Alfred, *météorologiste*
 FRANCISQUE Daniély, *comédienne*
 PIED Patrick, *informaticien*
 EBION Roger, *retraité*
 BOURDON Bérard, *homme de théâtre*
 CLAIRICIA Frantz, *enseignant conduite automobile*
 CLAUSSE Julien, *kinésithérapeute*
 LANGLOIS Eric, *kinésithérapeute*
 SARPON Hughes, *retraité*
 JEAN-BART Henrilia, *agent de service*
 JEAN-BART Éric, *livreur*
 VITULIN Valère, *contrôleur des travaux*
 HONORÉ Maria, *agent de la poste*
 MOURTIALON Sylvie, *employée de commerce*
 SERVANT Adèle, *retraitée*
 GUITTEAUD Willy, *commercial*
 VÉBOBE Olivier, *policier*
 DIONY Marc, *postier*
 SON Dominique, *chef d'équipe*
 MESLIEN Léonard, *enseignant*
 MESLIEN Françoise, *agent de service*
 SAINTE-ROSE Marie-Claude, *enseignante*
 ILMANY Michella, *sans profession*
 POTOREL Chantal, *sans profession*
 SON Pascale, *au chômage*
 EDOUARD Laetitia, *étudiante*
 GROSOL Lucien, *sans profession*
 JORITE Marie-Rose, *sans profession*
 HARTOCK Bertin, *retraité*
 MARTINEL Lydia, *sans profession*
 FIOLE Arsène, *retraité*
 SARPON Dominique, *employé éducation nationale*
 PHEDRE Roselyne, *employée éducation nationale*
 DALPHRASE Marie-Paule, *sans profession*
 LUCETTE Georgette, *sans profession*
 COLOTROC Alex, *sans profession*
 DIONY Michelle, *sans profession*
 AUGUSTIN Olga, *sans profession*
 ANGIO Jessica, *étudiante*
 PELTI Lyne, *étudiante*
 PAMPHILE Isabelle Dayona, *sans profession*
 YERRO Henri, *électricien*
 YERRO Nathalie, *lycéenne*
 YERRO Mathieu, *lycéen*
 DAMOISEAU Robert, *professeur*
 ABATUCCI Jocelyn, *journaliste - producteur TV*
 PELAGE Mirella, *administratif*

LAVIOLETTE Emmanuel, *administratif*
 SAINT-VAL Jean-Pierre, *agent de service*
 GORSE Sébastien, *cuisinier*
 AGRICOLE Roméo, *magasinier*
 MARIE-MAGDELEINE Claude, *magasinier*
 SCHOLATIQUE Nathalie, *contractuelle cuisine*
 GROS-DESIRS Patrick, *O.P.P. cuisine*
 RAVION Philippe, *enseignant*
 VANSEVEREN Elise, *enseignante*
 ROSILLENE Sabine, *assistante d'éducation*
 GAUDIN Gérard, *chef de travaux*
 BANAL Anne, *proviseur-adjoint*
 GUIOSE Henri, *proviseur-adjoint*
 RESTOG Hélène, *ATL*
 MISOUNE Jean-Michel, *entrepreneur de transport*
 GORSE Féliciane, *étudiante*
 GORSE Rosette, *mère de famille*
 RATIN Lise, *comptable*
 L'ETANG Gerry, *anthropologue*
 PEZO Eric, *artiste*
 CHANOL Aline, *directrice d'établissement social*
 DUSSEAUX Sonia, *retraitée de l'Education nationale*
 BELLONE Daniel, *conseiller diététique*
 AGOT Eliane, *auxiliaire de vie*
 JEANSON Michel, *maçon*
 MOROT Judes, *retraité*
 FAUCHOMA Victor, *coiffeur*
 TALBA Mireille, *fonctionnaire*
 LIN Manuela, *animatrice cyber-base*
 NARCISSOT Georges, *employé municipal*
 PETIT-CRERE Dominique, *animateur cyber-base*
 THEOTISTE Frédéric, *animateur cyber-base*
 PROSPERIN Christian, *commerçant*
 MARIE-ANNE Patrick, *artisan*
 FILIN Jean-Louis, *commercial*
 CORANSON Carinne, *employée polyvalente*
 TRAMIS Victor, *moniteur auto-école*
 MEDEUF Serge, *conseiller d'insertion*
 HIPPOCRATE Wil, *enseignant*
 AGAT Emmanuel, *écrivain public*
 MARTIAL Nathalie, *informaticien*
 VILLERONCE Odette, *aide ménagère*
 GABET Charles, *comptable*
 FRANCOIS-ONDELMONT Lydie, *responsable d'agence*
 GARLON Christine, *assistante sociale*
 SYMPHON Andréa, *étudiante*
 BITIER Monica, *auxiliaire de vie*
 Sœur MONTAGNAC Marie-Elisabeth
 Sœur PERROA Marie-Ghislaine
 Sœur TOSSU-GUANNEL Marie-Bénédicte
 ...

« Note de lecture »

« Chronique d'un empoisonnement annoncé »

par Henri Smaw Taillefond



Le scandale du
CHLORDÉCONE

Le XXI^e siècle se dessine lentement mais sûrement comme le siècle de l'intégration planétaire des phénomènes écologiques et culturels. À moins d'une crise énergétique majeure, ce siècle confirmera également l'intégration planétaire de l'économie et des capitaux, amorcée dans la deuxième partie du XX^e siècle. Les problématiques liées à la gestion et la préservation de l'environnement d'une part, à la promotion et à la projection des styles de vie en collectivité, d'autre part, s'inscrivent dorénavant pleinement dans le champ politique et circulent plus ou moins librement sur toute la planète. Elles donnent un ton doucement universel aux socialisations politiques dans chaque pays, et jusqu'aux cultures autochtones. C'est que la gestion et la préservation de l'environnement, la promotion et la projection des styles de vie collectivité et peut-être même des styles de vie intime, échappent aux logiques d'actions seulement locales et/ou apolitiques et constituent, par les petits gestes quotidiens de vigilance écologiste et culturelle, une entrée idéale en citoyenneté.

Chronique d'un empoisonnement annoncé, le livre de Louis Boutrin et Raphaël Confiat, s'inscrit pleinement dans cette vigilance eco-culturelle et citoyenne. S'appuyant sur la méthode d'investigation journalistique, les deux auteurs martiniquais montrent comment, les services déconcentrés d'un Etat « moderne », l'Etat français, ont délibérément appuyé les dérives mercantiles et criminelles de la plantocratie

féodale qui sévit en Martinique depuis l'esclavage mercantile américain.

L'affaire qui intéresse Boutrin et Confiat c'est l'importation et la commercialisation d'un organochloré hautement toxique, le chlordécone, interdit depuis 1972, presque partout dans le monde, qui fut massivement déversé dans les terres guadeloupéenne et martiniquaise de 1971 à 1993. Après 1993, on peut logiquement soupçonner une importation clandestine dans ces deux pays puisqu'en juin 2003, soit dix ans après la dernière dérogation d'un ministre français de l'agriculture, un stock d'une dizaine de tonnes de chlordécone fut découvert dans les hangars d'un latifundiste local. L'importateur et revendeur de cet organochloré dont une nouvelle formulation avait été mise au point dans un laboratoire de Béziers et la synthèse

dans des usines du Brésil, a pignon sur rue, les Etablissements Laurent de Laguarigue. Malgré l'interdiction aux USA en 1972, malgré les directives européennes de décembre 1978, malgré un arsenal de rapports défavorables, avant 1981, les ministres français de l'agriculture de l'époque, de la droite libérale à la social-démocratie, signaient des dérogations à volonté, à la demande de l'ethno-classe békée (SICABAM) relayée par le député-banane de service. L. Boutrin et R. Confiat dénoncent une catastrophe écologique et sanitaire majeure.

Des cas de cancers de la prostate 5 fois supérieurs à la moyenne caribéenne, environ 250 nouveaux cas par an dans chacun des deux pays, une démultipliation des cas de maladie de Parkinson et d'Alzheimer, la crainte d'une infertilité masculine, des traces d'organochlorés (Chlordécone, Dieldrine, β HCH et Mirex) dans l'eau, le lait maternel, la viande bovine, ovine, porcine, les res-

sources halieutiques, des récifs coralliens pétrifiés, sont, autant de signes patents d'une contamination généralisée et d'une prise en otage de deux peuples de Gwadeloup et Martinique par le lobby affairiste de la banane. La carte de l'empoisonnement de la terre en Martinique colore d'un rouge vif toute la région centre et Nord Atlantique du pays. Seules les régions du Nord Caraïbe, du Carbet à Fonlaye, trop faiblement arrosée, du sud sud-ouest, absorbée par l'industrie touristique, ont échappé aux desseins criminels des voyous plantocrates. Depuis 2003, compte tenu de la relative démocratisation de la communication de masse et malgré la connivence des médias officiels, les conversations martiniquaises sont habitées, hantées par cette inquiétude d'un empoisonnement systématique au Chlordécone. Cette importation et commercialisation d'un produit totalement interdit n'a,

selon Boutrin et Confiat, été possible qu'avec la complicité des services locaux de l'Etat français (préfecture, douanes, chambre d'agriculture, de commerce, etc). Dans l'affaire récente (il y a à peine un an) de Grand Rivière, les services de l'Etat français ont cyniquement illustré cette collusion Etat français/caste békée qu'une sociologie politique martiniquaise (Guy Cabort-Masson, *les puissances d'argent, l'apartheid discret de la France aux Antilles*, éditions Voix du peuple, 1982) avait scrupuleusement étudié à la fin des années. Dans cette petite ville à l'extrême nord de la Martinique, où il pleut deux à trois fois par jour (wopanndi èk labable), un béké méchamment timbré a tenté, avec l'aval du représentant de l'Etat français, de détourner 80 % de l'eau de la dernière rivière non totalement polluée du Nord Atlantique pour arroser ses 200 hectares de bananes. Quelques petits producteurs locaux hyper aliénés et intéressés aux miettes

Louis Boutrin
et Raphaël Confiat
dénoncent
une catastrophe
écologique
et sanitaire
majeure

ont appuyé manu militari cet acte terroriste contre le Pays-Martinique. Les petits producteurs martiniquais n'ont pas directement accès au marché de la banane, ce sont les békés qui leur entrebâillent les portes du marché et de fait les font avaler tous les trigonocéphales du monde. Ils sont visiblement très fiers de les avaler, faisant vrai ce vieil adage des gens de Martinique, *zie betje brile zie nèg*, intraduisible bien sûr puisque *traduttore, traditore*.

La collusion historique État français/caste békée renvoie à la dichotomie opératoire domination interne/domination externe. À certains égards, on serait tenté d'expliquer la collusion État français/caste békée par une solidarité phénotypique. Nous n'avons pas trouvé un cas, dans l'histoire coloniale de la Martinique, depuis l'origine, où l'État français aurait donné raison à un martiniquais non-béké (à supposer que les békés sont des martiniquais) devant un béké. Il faut rappeler ici qu'en mai 2001, un béké a tué un jeune martiniquais d'une balle tirée à bout portant après l'avoir poursuivi en voiture sur quatre à cinq kilomètres, le dit béké n'a pas fait une minute de garde à vue, et a comparu librement devant le TGI de Basse-terre, *crimen ibi puniendum ubi commissum*. La sociologie politique martiniquaise contemporaine utilise la notion de « caste » pour appréhender ce fait socio-historique d'une minorité d'un petit millier de personnes qui a survécu en tant qu'ethnie et conservé une « pureté » raciale au mitan d'une population 400 fois plus nombreuse et ce en plein XX^e siècle de libertinages et de vòlponnri. Il y a quelques mois, un jeune béké éméché tue son cousin lors d'un « tirage » nautique au large du François; au du procès, le jeune homme sort sans l'ombre d'une condamnation, même pas un sursis, après arrangement familiale ou je ne sais quel droit communautaire ou coutumier qui gangrènerait le modèle légal-rationnel et républicain. C'est qu'une loi secrète d'endogamie régit cette petite minorité de la population martiniquaise. Yeleley, la population martiniquaise n'est pas le peuple martiniquais, pa di yo di w. Analysant minutieusement les mœurs matrimoniales békées depuis l'origine, Guy-Cabot-Masson avait montré cette endogamie où la fille épousait sans aucune gêne le neveu de sa mère, le cousin germain deka-

pistrelait (verbe de la langue de Wanakera, intraduisible bien évidemment) le plus légalement du monde la nièce de son père, etc. Cette endogamie (elle est relative aujourd'hui puisque les bekés vont chercher leurs époux/épouses dans le sud-ouest de la France, leur réserve historique et naturelle, pour éviter la malédiction de la consanguinité) avait pour but de prévenir l'éparpillement d'un capital amassé et transmis depuis l'esclavage américain. Dans cette aventure mercantile, où l'État français défend bec et ongles ses alliés historiques, « capital financier » et « capital racial » célèbrent de morbides orgies qui détournent toute initiative et liberté politique locales. En décembre 2003, les békés ont acheté des consciences nègres à vil prix faisant basculer la consultation référendaire en faveur d'un statut quo que la question posée, par le président français et son ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, tant dans la forme que dans le fond, était censée verrouillée. « Conformément à l'article 73 de la constitution », ou ja adan, depi swasant lanne, sakre mal mouton. « Conformément à l'article 73 de la constitution », (identité législative, toute loi votée en France est applicable dans l'esprit et la lettre dans les « départements » d'outre mer) le conseil terri-

torial censé sortir de cet aggiornamento administratif aurait fonctionné sur le modèle politique de l'actuel Conseil Général avec un exécutif unique donc sans pouvoir politique pour contrôler, faire contre-pouvoir à, la domination interne. Nos braves békés ne sont pas des lumières, les lettres békées ne sont qu'écritures... numériques. Ce pays reste prisonnier des fers de la dépendance et ne laisse prendre aucune accumulation native, même dépendante, l'État français pervertissant le jeu des classes sociales par racialisation des rapports sociaux de production et par verrouillage politique et économique de la mobilité sociale. Négriers puis négociants, les békés reçoivent des subventions européennes et entraînent une poignée de nèg-a-blanc, dans leurs délires pleurnichards; ils réinvestissent ces subventions dans le commerce de distribution, prenant soin de contourner les lois anti-trust de la République française, ils redistribuent quelques miettes aux nègres (la révolution haïtienne de J.J. Dessalines a « déracialisé » le mot et la négritude césairienne l'a « re-racialisé » et « positifé ») pòyòphiles, importent tous les produits alimentaires et manufacturés du monde et tuent dans l'œuf, toutes vellétés de développement d'un marché local, même dans le cadre d'un développement capitaliste dépendant. La production locale reste hors de prix. Dans les supermarchés des békés, un litre d'eau minérale made in Gwadeloupe or Martinique coûte deux fois plus cher qu'un litre d'eau importée d'en tjouman-deviran. Un litre de lait ou un yaourt, se mete lanmen nan tèt, lajan fè letè. Cette mainmise sur le pays-Martinique peut sembler magique, au sens d'un « pwen » ou d'un « senp », d'un « dawa », d'un « pon » puisqu'aucune contestation politique sérieuse (avec des relais caribéens), aucun soutien durable à l'économie traditionnelle ou au secteur « informel » n'a été projeté par l'élite politique locale. Seuls de nouveaux commerçants, chinois en particulier, inaugurent une concurrence paresseuse et toute déterminée. L'histoire de la Martinique montre bien une dynamique de concentration/déconcentration/re-concentration des activités productives et du patrimoine foncier entre les mains des békés. C'est l'État français, pa te janmen ni « djòknès politik atè Wanakera », qui commande ce processus qui main-

La collusion historique
État français/caste békée
renvoie à la dichotomie
opératoire domination
interne/domination externe



tient la caste dans sa position de domination économique et politique. Les classes intermédiaires, mulâtres d'hier et classes moyennes d'aujourd'hui jubilent à la distribution des miettes et n'arrivent pas à envisager une Martinique qui tourne la page békée, la page trop lourde de la plantation dépendante. Quand les auteurs de ce très bon livre d'investigation, L. Boutrin et R. Confiant proposent comme solution à la contamination de la terre martiniquaise et à l'échec de agriculture spéculative de la banane, une replantation des terres contaminées en canne à sucre dans la perspective d'une filière bio-énergétique, d'une production d'éthanol, au-delà des atouts économiques et écologiques incontestables de cette très bonne et

Ce livre qui interroge les responsabilités, souligne une double insuffisance politique



belle idée, ce serait là une belle opportunité de rebondissement pour la caste, un moyen neuf pour engranger de nouvelles subventions européennes. Le coût des programmes de décontamination de la terre, décuplera irrévérablement les prix des produits de l'agriculture vivrière, renforçant ainsi le pouvoir économique et politique des commandeurs (en tant qu'ils sont un relais de l'État français) de l'import/export qui est à la fois le centre nerveux de la domination interne et la clef de la domination externe. La solution politique pour la Martinique passe irrévérablement par la fin de la domination interne, donc par une expropriation de la caste, la mise sous contrôle martiniquais de toutes les terres du pays et une réorientation martiniquaise du secteur de l'import/export qui doit fonctionner comme un filtre.

Seul un État martiniquais peut réaliser un tel programme et précipiter la fin de la domination externe, pour koke tou doubout, euh croquer dans l'ouvert du monde, et ouvrir définitivement un destin caribéen, américain dans ce peuple. Il faudra aller chercher l'igname-bokodji, la dayin kankloum, les patat-jòn-ze à Ayiti Boyo Kiskeya, Waytougoubouli, Yowanalao, Youyoumèn, peut-être même Kamawonn ou se convertir à la pizza pour cochon, en bord de route qui hypertrophie les problèmes d'obésité dans la jeunesse et perturbe durablement la culture martiniquaise.

Ce livre qui interroge les responsabilités, souligne une double insuffisance politique. La première tient de la pauvreté du débat politique en Gwadeloup, Gwiyan, Matnik; rien en dehors des sempiternelles visites de sous ministres et politiciens français en campagne à un nèg-fondalnatal qui pleure comme un ours qui danse, sur une identité martiniquaise qu'il a lui-même contribué à hypothéquer, fossiliser quand il n'a cessé d'occuper nonchalamment les devants d'une scène politique trop étroite pour porter un, deux, trois projets telgariens.

Aucun politicien français, de la droite liberticide à l'extrême gauche ultra libertaire, n'a reconnu, serait-ce que symboliquement, un peuple martiniquais ou guadeloupéen voire guyanais. Ici et là-bas, une notion de peuple corse, basque ou je ne sais quelle religion qui fait terriblement peuple, a circulé, sans retenue, dans l'expression politique française. Côté peuple de Gwadeloup ou Martinique, rien ne circule, ayen toubannman, pa menm an kaka djimbi-touloulou. Nous autres guadeloupéens ou martiniquais sommes dilués dans un galimatias où le qualificatif réducteur et pathétique de « noir » c'est-à-dire non totalement humain, en tout cas non politique et même non culturel, incapable de se projeter, déborde de sous-entendus racistes; où le pathétique qualificatif de « domien » ou « ultramarin », nou ja desann anba dlo, renvoie systématiquement l'identité d'être humain non plus à une langue ou un espace géopolitique mais à une catégorie juridique. Les catégories juridiques, DOM, TOM, POM, RUP, passent, les hommes tou, la terre demeure, toujours.

La deuxième insuffisance soulignerait cette incapacité de l'élite politique, engluée dans l'idéologie gestionnaire, à sortir la tête dans le guidon et entreprendre un devenir guadeloupéen, guyanais ou martiniquais ou plus intelligemment, caribéen/américain qui repositionne ces peuples dans un faire-l'histoire qui languit. En montrant la collusion État français/caste békée, les auteurs abordent une des problématiques caribéennes les plus riches et sans doute les plus complexes, la dichotomie domination interne/domination externe. La domination interne est d'autant plus forte, notamment lors des phases de re-concentration foncière et/ou financière, qu'une gouvernance politique martiniquaise reste dépendante du pouvoir politique français.

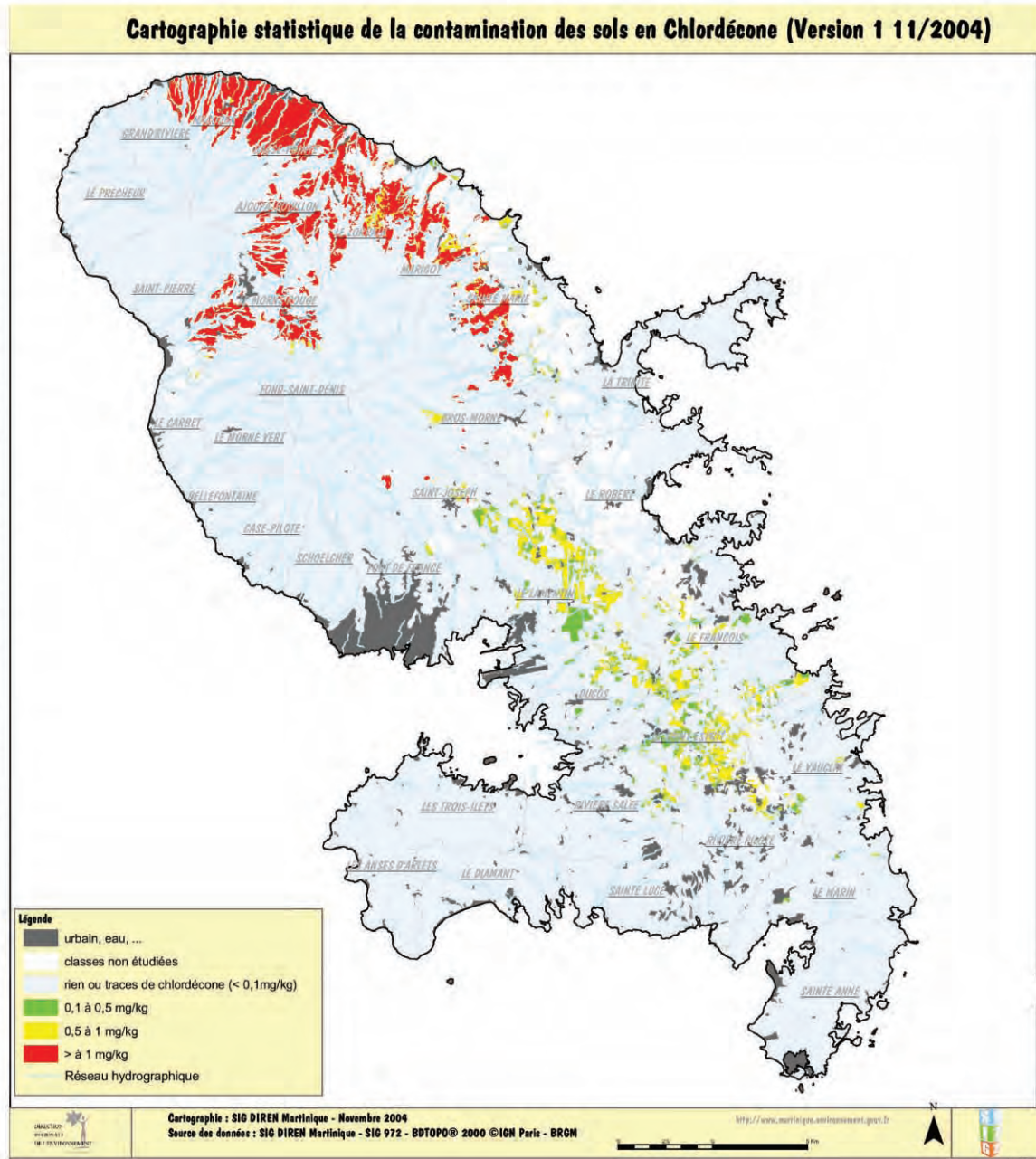
Les agents de la socialisation politique, essentiellement les associations martiniquaises ici (partis politiques patriotiques, souverainistes ou même autonomistes, syndicats non-alimentaires, associations de promotion et de sauvegarde du patrimoine, associations pour l'épanouissement culturel), déclassent leurs références politiques et culturelles caribéennes et mettent en avant le niveau d'instruction (l'école française) dans les actes quotidiens de compréhension du monde. Un des caractères sui generis des dominations françaises c'est qu'elles s'articulent sur une problématique raciale. Elles se renforcent donc quand la domination interne (domination du béké ou du néo-colon sur le caribéen) devient plus dense ou parfois même quand elle s'étirole. La contestation du dominé s'inscrit pleinement dans la culture française du conflit social ou se pare de principes humanistes véhiculés par l'école française.

Dans toute l'Amérique des plantations, à certains moments de l'histoire, la domination interne a été en décalage avec la domination externe, changeant les latifundistes et grands négociants en bourgeoisies compradores, en bourgeoisies portuaires puis en bourgeoisies industrielles et nationales lors des politiques de substitution aux importations. En Martinique, rien, se tjè mouton. Jusqu'en 1974, année de la grande grève de janvier-février où les gendar-

mes ont assassiné deux ouvriers agricoles et blessés une dizaine d'autres, l'État français fournissait le « bouclier militaire ». Depuis, c'est un dispositif juridico-financier qui encadre complaisamment la culture mercantile des békés. Quand les candidats à l'élection présidentielle française 2007, ceux de la droite ultra-libérale et de la droite sociale libérale ou droite de la social-économie ne trouvent rien d'autre à sortir de leur cynique culture économique et politique qu'un projet de « zone franche globale » on peut y lire clairement les desseins mercantiles et le manque historique de sociabilité des békés. Quant aux kòkòdò départementalistes et autonomistes en moratoire qui acquiescent, je ne sais quelles vapeurs de vinaigre, de rhum camphré, quel jus de feuilles de corossol, *annona muricata*, peuvent guérir une telle perte de connaissance, une telle inconscience et inconséquence politiques. L'affaire du chlordécone montre malheureusement, au-delà de la collusion historique, État français/plantocratie féodale, qu'une incompétence doublée d'une corruptibilité affligeante et d'une insignifiance pathétique de l'élite politique (politicienne) martiniquaise permettent la durabilité de la domination interne ou tout au moins l'accompagnent, ababa djòl koule et renforce bondaman-talman la domination externe. Ce livre s'inscrit pleinement dans le champ politique même si les auteurs qui, à mon sens, collent trop au journalisme d'investigation n'arrivent pas à envisager une mobilisation qui permettrait l'érection d'un véritable pouvoir politique martiniquais dont le calendrier inscrirait au rang des priorités, l'expropriation de la plantocratie féodale (les békés n'ont aucun titre de propriété sauf falsification ou prescription acquisitive ou usucapion), la remise de la terre à la gestion d'une communauté politique martiniquaise, la fin à l'agriculture productiviste extravertie et la spéculation

banane (la monoculture de la banane ne sert qu'à happer des subventions européennes pour les réinvestir dans des activités mercantiles, ces supermarchés qui écrasent l'artisanat et le petit commerce légal, tisseur d'un lien social, passeur de sens et sociabilité), le développement d'un marché martiniquais

Le scandale du CHLORDÉCONE



et caribéen, la diversification de l'agriculture. On sait que l'agriculture spéculative et extravertie n'a jamais développé un pays sur cette planète mais, au contraire, a réussi à pérenniser un incommensurable appauvrissement économique mais aussi écologique, culturel, politique et social... des pays hôtes. L'appauvrissement économique est matérialisé par le recul quotidien de l'agriculture vivrière diversifiée devant la monoculture (canne à sucre, banane,

soja, maïs, thé, kawa) et l'augmentation vertigineuse des volumes d'importation de produits d'alimentaires, de machines-outils de l'agri-business, etc. Cette monoculture épuise, très vite les terres et pour tenir les seuils de rentabilité, les latifundistes importent massivement des fongicides et pesticides qui polluent l'eau, les terres et compromettent parfois l'état sanitaire des populations, endettent les agriculteurs qui ont abandonné le secteur traditionnel pour

le secteur capitaliste dépendant. Les recettes de l'agriculture extravertie sont affectées en règle générale au développement d'infrastructures dont le rôle est de faciliter la circulation de marchandises d'importation. Cette catastrophe économique et écologique, rétrécit considérablement l'espace social et jettent des milliers d'agriculteurs appauvris et de chômeurs sur les kannètè, balseros ou gaal/lotjo de l'émigration. C'est que, outre une activité économique qui se pose en de simples termes d'import/export et qui vide démesurément le champ politique de toute substance autochtone, la socialisation politique s'effaçant devant une idéologie gestionnaire et une sub-culture de représentation, c'est la dégradation des termes de socialisation politique et des lieux d'apprentissage politiques (de socialisation et d'apprentissage, tout court) qui frappe ici.

Les auteurs de *Chronique d'un empoisonnement annoncé* n'envisagent pas le crime contre la culture martiniquaise. Un tel crime contre le pays-Martinique (Wanakera) casse toute dynamique de construction politique, spolie la terre, sape les éléments qui permettent l'émergence d'un marché local, (diversité de produits agricoles, de produits agro-alimentaires, de produits artisanaux, de produits culturels, etc) et appauvrit en définitive la culture martiniquaise. Quand la culture s'appauvrit, quand la socialisation politique s'effondre, l'errance (yo foute yo nan driv), l'évasion (drogue et standardisation) la culture du revival, nous fils de nos ancêtres, déterritorialisent le pays et décuplent la criminalité et la violence intime (violence conjugale, violence intra-communautaire) quotidienne.

De nos jours, les problèmes liés à la gestion et la sauvegarde de l'environnement mobilisent des acteurs sociaux autour de plateformes qui dépassent la seule compétence d'associations écologistes locales et même le pouvoir politique d'un état. Au même titre que la culture, l'environnement devient une valeur forte qui appelle une vision politique régionale ou continentale. Il faut donc un État martiniquais, un État gwadoupéen pour tracer avec les états caribéens les grandes et fines lignes d'une politique de l'environnement strictement hiérarchisée, avec un ordre de priorité et un calendrier politique sans cesse revisité, affiné. Quand je dis hiérarchisation, j'entends une culture politique caribéenne qui maîtrise l'espace-temps cari-



Cartographie des sols de Guadeloupe pollués par la chlordécone

Étude et réalisation DAF/SPV ; collaboration INRA-APC

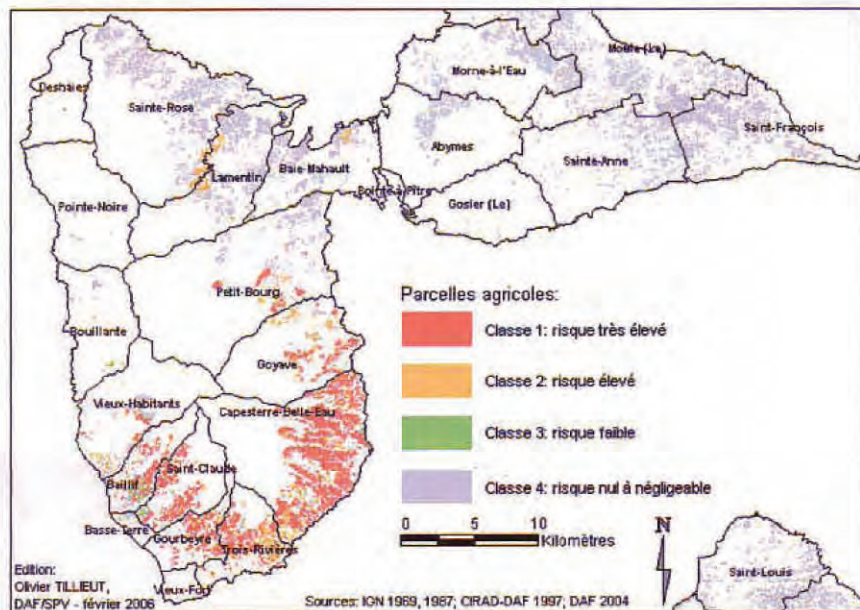


Figure : Cartographie des sols potentiellement pollués par la chlordécone en Guadeloupe

Sur base d'un croisement avec 2900 résultats d'analyses d'échantillons prélevés par la Chambre d'Agriculture concernant les teneurs en chlordécone de la couche 0-30 cm des sols :

- En zone de classe 1 : 83% des sols analysés présentent une teneur supérieure à 250 µg/kg de sol sec ;
- En zone de classe 2 : 55% des sols analysés présentent une teneur supérieure à 250 µg/kg de sol sec ;
- En zone de classe 3 : 19% des sols analysés présentent une teneur supérieure à 250 µg/kg de sol sec ;
- En zone de classe 4 : 0,6% des sols analysés présentent une teneur supérieure à 250 µg/kg de sol sec.

- Environ 99% des sols analysés dont la teneur en chlordécone est susceptible de rendre la production de certaines denrées végétales non conforme se situent dans les zones à risque de classe 1 et 2.

- L'estimation de la surface agricole dont la teneur en chlordécone est susceptible de rendre la production de certaines denrées végétales non conforme s'élève actuellement entre 4900 et 5200 ha.

béen et qui peut donc établir durablement un ordre des priorités sans désaccords majeurs entre les contractants.

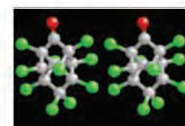
C'est que la gestion des ressources naturelles renouvelables (an pie pwa-dou, an lasous anba bwa, an pie kayimit) ne pose problème qu'en terme de flux et de qualité et ce à l'échelle d'une vie humaine et est de la compétence d'un État ou même de collectifs écologistes qui seraient dépositaires d'une culture politique qui intègre ces ressources naturelles renouvelables. La gestion des ressources naturelles non-renouvelables (Gorges de la falaise, Chutes du Carbet, sols, cascades des écrevisses, sables, tout-venant du tombeau des caraïbes, lawviè, Savane des pétrifications, la mer des caraïbes) qui sont des stocks posent les problèmes en termes de quantité et d'équilibre régional. La gestion de ces stocks dépasse les collectifs écologistes

locaux et le pouvoir d'une autorité politique locale. Il faut donc un État gwadoupéen, un État martiniquais pour « accompagner » le premier volet de cette gestion et entreprendre avec les États caribéens la permanence des problèmes liés à l'environnement et à la culture.

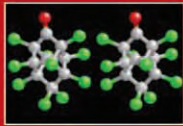
Henri Smaw Taillefond

Un livre à lire absolument :

Louis Boutrin et Raphaël Confiant : « *Chronique d'un empoisonnement annoncé* », le scandale du chlordécone aux Antilles françaises 1972-2002, Paris, l'Harmattan, février 2007. 240 pages.







Le scandale du CHLORDÉCONE



Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse

A.R.T.A.C.

57-59, rue de la Coqueville - 75015 PARIS - Tél. : 01.45.78.53.53/Fax. : 01.45.78.53.50 - e-mail : artac.cerc@wanadoo.fr
Site : www.artac.info

Paris, le 22 mars 2007

~~Copie à : M. Grabin, Président de l'association PUMA~~

Mesdames et messieurs les députés et maires,

A la demande de plusieurs de nos concitoyens antillais, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport de synthèse élaboré par trois scientifiques issus du groupe d'expertise du Mémoire de l'Appel de Paris concernant deux pesticides utilisés aux Antilles : l'un anciennement utilisé, mais toujours persistant dans l'environnement, le *chlordécone* (ou decachloroketone) et l'autre, actuellement en usage, le *paraquat* (ou 1,1'-Diméthyl-4,4'-bipyridinium dichlorure).

Ces deux pesticides sont des produits CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques), dont il convient de mesurer les effets sur la santé et l'environnement. Des deux polluants, c'est certainement le *chlordécone* qui est le plus toxique, mais soulignons que l'insuffisance des études réalisées ne permet pas encore de conclure avec certitude sur le degré de toxicité du *paraquat*.

Si le lien entre cancer de la prostate et *chlordécone* n'apparaît pas scientifiquement établi (voir la conclusion du rapport), la toxicité de la molécule et sa très forte rémanence dans l'environnement cause et causera des préjudices graves pour la santé (autres types de cancers), surtout chez les enfants et sur l'environnement agricole et aquatique.

Le *paraquat* est en particulier responsable de la survenue de maladie de Parkinson chez les sujets jeunes.

Nous mettons donc en garde les pouvoirs publics et politiques de la Martinique et de la Guadeloupe sur l'utilisation actuelle abusive du *paraquat* et sur la gestion des risques liés à l'utilisation irresponsable de *chlordécone* telle qu'elle a eu lieu dans le passé.

Veuillez croire, mesdames et messieurs les députés et maires, en l'expression de toute ma considération.

Pr. Dominique Belpomme
Cancérologue, Président de l'ARTAC
Président de la Société Européenne de Santé Environnementale
Pour le comité des experts ayant élaboré le Mémoire de l'Appel de Paris

portrait

Rapport de synthèse concernant le chlordécone et le paraquat aux antilles

Par le groupe d'étude du Mémorandum de l'Appel de Paris, mars 2007

■ Chlordécone

On doit se référer au rapport établi en juillet 2006 par le groupe de travail du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).

Le chlordécone est un polluant organique persistant comparable au mirex, qui lui-même fait partie de la liste des polluants considérés être très toxiques par la convention de Stockholm. Par conséquent le chlordécone mérite d'être inclus dans cette liste (car il satisfait aux critères de l'annexe D).

Le chlordécone est reconnu toxique pour les systèmes nerveux, immunitaire, reproducteur, musculosquelettique et hépatique. Il est classé comme potentiellement cancérigène chez l'homme (groupe 2B) par l'OMS. Bien qu'il ne soit pas démontré actuellement l'existence d'un lien épidémiologique entre chlordécone et cancer de la prostate, aucun élément scientifique ne permet de récuser la possibilité d'un tel lien et surtout le rôle potentiel du chlordécone dans l'apparition d'autres types de cancer (tels que lymphomes et tumeurs du cerveau), surtout chez l'enfant.

Compte tenu de la rémanence du produit dans l'environnement, la gravité toxique provient de ce que le chlordécone est persistant dans l'environnement et bioaccumulable dans les écosystèmes en particulier marins et qu'il est très toxique pour les organismes aquatiques.

Les dommages causés en Martinique et Guadeloupe apparaissent en effet être considérables si on en juge par les résultats des dosages effectués en 2004, rapportés par l'Institut Français de l'Environnement, l'IFEN dans son numéro d'août 2006.

Non seulement les eaux de surface mais aussi les eaux souterraines sont polluées par des taux très élevés en chlordécone, en Martinique et Guadeloupe.

Il est clair par ailleurs que la pollution de l'eau et de l'alimentation par des taux de chlordécone même situées au-dessous de 1 mg/l n'est pas sans risque toxique pour la santé humaine et que la tolérance de valeurs supérieures, comme cela semble être le cas aujourd'hui, ne doit pas être admises sous peine de risque graves pour la santé des populations.

■ Paraquat

Il s'agit aussi d'un polluant CMR. Les données de toxicité aiguë révèlent que l'inhalation est plus dangereuse que la voie orale ou cutanée. Il s'agit d'une molécule apparemment faiblement mutagénique et génotoxique. Par contre, elle apparaît être reprotoxique (source d'avortements et d'une baisse de fertilité chez l'animal) et surtout neurotoxique. Les risques pour la santé humaine sont principalement l'apparition de maladie de Parkinson chez les sujets jeunes, où l'existence d'un lien toxicologique de cause à effet et d'un lien épidémiologique de type associatif semblent être établis.

Au total, s'il est démontré que le paraquat présente des risques de toxicité aiguë (nécessité d'une protection des utilisateurs), l'insuffisance des études actuelles ne permet pas de conclure formellement à la toxicité chronique de la molécule.

A noter cependant que des pays comme la Suède, la Finlande et l'Autriche ont interdit l'usage de paraquat, de même que plusieurs autres pays d'Europe, alors que l'Agence Américaine pour la Protection de l'Environnement (US-EPA) a restreint l'usage de ce pesticide à des utilisateurs certifiés.

Il est possible que dans le futur, le paraquat fasse l'objet d'une interdiction d'utilisation, comme cela est le cas pour le chlordécone, en raison de ses effets neurotoxiques et reprotoxiques.

■ Conclusion

Concernant les taux résiduels de chlordécone dans l'alimentation, la limite autorisée devrait être la plus proche possible de zéro. Compte tenu de la toxicité de la molécule et de sa persistance dans l'environnement à des taux très élevés en Martinique et en Guadeloupe, des risques sanitaires très sévères sont à redouter, surtout chez les enfants.

Pr DOMINIQUE BELPOMME

Guérir du cancer ou s'en protéger

UN VÉRITABLE ESPOIR
à condition de changer
notre approche de la maladie.

Fayard

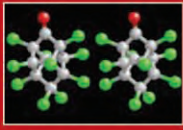
Concernant le paraquat, les risques sont surtout neurologiques (maladie de Parkinson) et peut être reprotoxiques. Des études épidémiologiques et toxicologiques plus précises sont à réaliser notamment en Martinique et en Guadeloupe.

http://www.unon.org/conf/s/doc/unepl/pops/POPRC_02/POPRC.2_08/K0652296.doc

Décision POPRC-1/4 : Chlordécone :

http://www.pops.int/documents/meetings/poprc/meeting_docs/evaluations/poprc.1-4.chlordec.F.doc

<http://www.ifen.fr/publications/dossiers/PDF/dossier05.pdf>
Wesseling C, van Wendel de Joode B, Ruepert C, Leon C, Monge P, Hermosillo H, Partanen TJ. Paraquat in developing countries. *Int J Occup Environ Health*. 2001 Oct-Dec;7(4):275-86.



Le scandale du CHLORDÉCONE



Georges-Emmanuel GERMANY, avocat au barreau de Fort de France

Quelles consé

La Tribune des Antilles : *Vous avez été convié à prendre part au Forum Citoyen qui a suivi la présentation du livre « Chronique d'un empoisonnement annoncé ». Pourquoi avez-vous accepté cette invitation tout en sachant que c'est là un engagement courageux qui peut-être source d'ennuis ?*

Maitre GERMANY : Lorsque j'ai été contacté par les auteurs de ce livre, je ne l'avais pas encore lu. Ils ont appelé à mon cabinet à Fort-De-France, alors que je me trouvais à Paris pour y subir une opération chirurgicale délicate. En rentrant en Martinique guéri mais convalescent, j'ai pris le temps de lire cette enquête méticuleuse et d'en rencontrer les auteurs qui eux, méritent plus que moi d'être qualifiés de courageux. En y repensant, je me suis dit que les voies de Dieu sont définitivement impénétrables, ou pour les laïcs, qu'il n'y avait pas de hasard. Quant aux soucis dont vous parlez, je les connais déjà, ils ne sont pas pour ceux qui font face à l'ETAT ou aux puissants, mais pour ceux qui par leur fuite mettent en péril leur propre avenir. J'aurai peut-être des ennuis, mais je ne mourrai pas d'ennui en me battant pour la défense de la Martinique et des Martiniquais. L'important c'est qu'aujourd'hui nous ne sommes pas seuls à défendre ces valeurs et qu'il leur sera difficile de nous arrêter tous.

La question des responsabilités et des conséquences juridiques de cette scandaleuse affaire est sur toutes les lèvres. D'aucun se souvient de ce fameux « responsables mais... non coupables » lâché en pleine affaire du sang contaminé. Qu'en sera-t-il dans le procès du Chlordécone ? Des plaintes ont été déposées en Guadeloupe, d'autres suivront sous peu en Martinique.

Entretien avec Georges-Emmanuel GERMANY, 37 ans, né au Lorrain (Martinique), avocat au barreau de Fort de France.

LTA : *Dans ce livre, la question des responsabilités a été souvent évoquée. Sur le plan juridique quelles sont les différentes procédures que l'on pourrait entreprendre pour que les coupables de cette scandaleuse affaires soient effectivement pour-*

quences juridiques

suivis ?

Maitre GERMANY : il est vrai que la poursuite des responsables sur le plan pénal est celle qui vient tout de suite à l'esprit car le droit pénal est la matière juridique la plus médiatisée. Mais elle n'est pas la seule voie possible. Souvenons-nous du « responsable mais pas coupable ». Il existe selon des responsabilités administratives, depuis le plus haut sommet de l'Etat, des responsabilités civiles sociales ou commerciales dans le cadre de la mise sur le marché de produits dangereux pour la santé des agriculteurs et des consommateurs et pour l'environnement. L'ouvrier agricole malade pourra saisir le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, les régies d'eau seront justiciables avec le Préfet de la qualité de l'eau devant le Tribunal d'Instance ou Administratif. Toutes les pistes seront explorées pour trouver les responsables, même s'il faut recourir à des procédures et à des autorités internationales pour aller jusqu'au bout de la recherche de la vérité et de la réparation des préjudices subis.

LTA : *Lors de ce Forum, l'idée de créer une association pour ester en justice a été avancée. Près de 114 participants ont manifesté le souhait d'y adhérer. Quel est l'intérêt d'une telle association ?*

Maitre GERMANY : En droit anglo-saxon des personnes qui ont un intérêt commun ou des préjudices causés par la même cause et les mêmes auteurs, peuvent agir ensem-

**L'important
c'est qu'aujourd'hui
nous ne sommes pas seuls
à défendre ces valeurs
et qu'il leur sera difficile
de nous arrêter tous.**

ble dans le cadre des « class-action ». Le cadre associatif a ses limites en droit français, surtout en droit pénal français, mais il faut bien s'organiser selon les règles du droit en vigueur. L'association qui sera créée pourra avoir un objet très large qui dépasse l'action judiciaire. Elle permettra également de faire des procès mais également d'accompagner et même d'encourager les actions individuelles des victimes qui conservent le droit individuel d'agir en justice.

LTA : *Le recours à la justice et au droit est-il vraiment le seul ou le plus sûr moyen de régler les problèmes posés par cette affaire d'empoisonnement ?*

Maitre GERMANY : Il est évident que dans les affaires de l'amiante, du sang contaminé, et d'autres affaires de ce type où des préjudices ont causés à un grand nombre de personnes, la seule réponse judiciaire n'est pas suffisante. Toute action en justice prend du temps, et le temps judiciaire n'est pas le temps des victimes qui souvent meurt avant l'audience. Les

problèmes de la prescription de l'action publique ou de la saisine de la Haute Cour de Justice où l'on juge très rarement les membres du Gouvernement, montre également que le droit a organisé aux yeux de certaines victimes une certaine impunité.

Le problème dans notre affaire de pollution des terres et des productions agricoles est qu'il y a urgence à ce que soient prises immédiatement toutes les mesures de dépollution et de protection de la santé des consommateurs de Martinique. La solution ne peut donc être seulement judiciaire, elle doit être d'abord et avant tout politique. C'est pourquoi j'en appelle à tous nos élus pour qu'ils s'unissent et exigent une commission d'enquête parlementaire, au besoin au cours d'une réunion du Congrès entre le Département et la Région. C'est à eux d'exiger de l'Etat la mise en oeuvre d'un plan ORSEC ou Marshall comme en temps de catastrophe naturelle ou d'après-guerre, avec au besoin un arrêté qui permettra l'indemnisation des agriculteurs qui ne pourront pas cultiver leurs terres polluées. Toute la chaîne agricole et de consommation de nos produits étant en danger, il faut impérativement mettre en place un politique de label des produits venant des terres non polluée car il en reste, fort heureusement, et organiser une enquête épidémiologique sur toute notre population.

Entretien Jean Belleterre